

Crime d'honneur au Canada : elle est brûlée vive à l'essence pour avoir osé divorcer de son mari violent

écrit par Julien Martel | 12 août 2019

Sourate 4 AN-NISA' (LES FEMMES)

34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !

Violence faites aux femmes : quand dénoncera-t-on les crimes « d'honneur » ?

La religion d'amour et de paix stipule que quand un mari soupçonne sa femme de désobéissance, il doit la battre. Par exemple, si elle ose ne pas faire l'amour ou ne pas faire ci ou ne pas faire ça ou si elle fait mine de désapprouver son époux halal. La notion de viol conjugal n'a aucune légitimité en islam, elle est tout simplement inconcevable, car le viol conjugal est un des droits de l'homme (musulman). Le mari musulman n'a besoin pour divorcer que de dire talak talak talak avec un geste de la main signifiant « casse-toi ». La femme musulmane doit recevoir l'accord de son mari.

Sourate 4 AN-NISA' (LES FEMMES)

34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !

Alors, imaginez ce que le mari peut faire si cette femme est prise en flagrant délit de désobéissance, par exemple si elle demande le divorce d'un mari violent qui la bat pour un oui ou pour un non.

Aux centaines de millions de crimes de guerre commis par l'islam durant son histoire, il faudrait peut-être rajouter les dizaines ou centaines de millions de femmes exploitées, violées, à moitié esclaves, battues, lapidées parce qu'elles ont osé dire « stop, ça suffit, laisse-moi un peu d'espace ».

Encore un exemple hier au Canada de [Justin Trouduc](#).

L'ancien mari de la femme brûlée vive arrêté

Les proches de la victime qui est dans le coma sont sous le choc après la violente agression

Les parents de la femme de 27 ans, victime de l'horrible agression survenue dans le quartier Saint-Sauveur, sont «traumatisés» du geste criminel qu'aurait posé l'ex-mari de leur fille plongée dans le coma et brûlée sur la moitié de son corps.

La mère de la jeune femme, qui a tenu à taire son identité

ainsi que celle de sa fille, se trouvait dans l'appartement avec les deux jeunes enfants, qu'ont ensemble la victime et le suspect, lorsque l'attaque est survenue.

.

La jeune femme se trouvait dans le stationnement adjacent à l'immeuble à logements où elle réside rue Arago Ouest, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec, vendredi soir, lorsque son ex-mari l'aurait aspergée d'essence avant de la mettre en feu.

.

«Quand je suis arrivée en bas, j'ai trouvé la voiture de ma fille avec le coffre ouvert. C'est comme si elle était en train de lever [le fond de la valise] pour prendre la roue de secours», a raconté la mère de la victime en entrevue avec *Le Journal* au logement de la victime.

.

Coma artificiel

La femme de 27 ans a été conduite dans une unité de grands brûlés de la région. Elle a été plongée dans un coma artificiel afin de lui épargner la douleur des brûlures qui auraient affecté la moitié de son corps, dont son visage, son dos et ses mains. ~~«Elle est dans un mauvais état, un état grave»~~, a indiqué la mère, rapportant que l'hospitalisation pourrait durer «beaucoup de mois».

.

Des traces de cendre sur la chaussée de la rue Arago Ouest témoignaient du caractère lugubre de l'incident samedi.

.

La femme d'origine tunisienne, en visite au Canada, a été chargée de s'occuper de ses deux petits-enfants. Elle espère que son mari, le grand-père des enfants, pourra débarquer au pays pour l'appuyer.

.

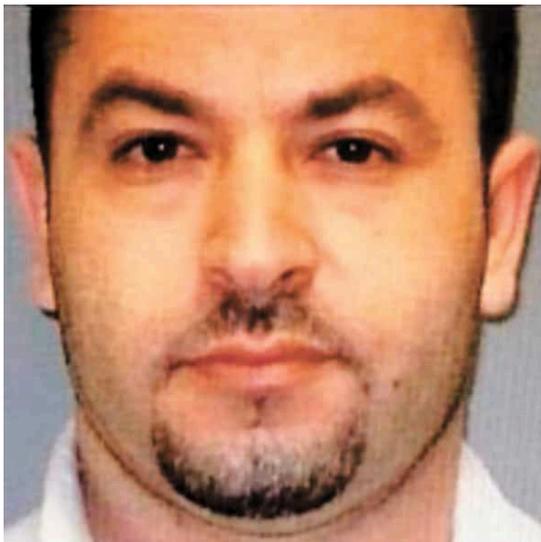
«Je suis traumatisé. Ma fille est à l'hôpital, brûlée à 50%, ma femme et les enfants de ma fille sont à la maison, seuls... Je ne sais pas quoi faire», a réagi le grand-père, Abdeljalil Haj Amor, joint par Le Journal en Tunisie.

.

«Violent»

Selon nos informations, le suspect, Frej Messaoud Haj, 39 ans, est l'ex-mari de la victime. L'union aurait débuté il y a environ huit ans en Tunisie. Puis, la jeune femme est rapidement venue rejoindre son nouveau mari au Canada, où il était installé depuis quelques années.

.



.

Un divorce récent, qui aurait été initié par la victime, serait à la source du terrible incident, estime le père de la jeune femme, qualifiant son ancien gendre de «violent».

.

«Ça fait des années que ça dure, déplore Abdeljalil Haj Amor. Je suis venu en 2014 rendre visite à ma fille et j'ai vu qu'il y avait beaucoup de problèmes, beaucoup de conflits. Je suis resté avec elle plusieurs années à Québec pour la soutenir.»

.
Frej Messaoud Haj a été arrêté pour tentative de meurtre et voies de fait graves. Il devait rencontrer les enquêteurs, hier, après son arrestation près d'un restaurant A&W de Drummondville. L'individu n'a pas d'antécédents criminels.

.
Source : [Journal de Montréal](#)

.
Merci Trudeau d'avoir contribué à importer dans ton pays des membres éminents de la religion de paix et d'amour. Vous êtes le digne alter ego de nos Mitterrand-Chirac-Sarkozy-Hollande-Macron. Les moutons vous remercient.



Justin Trudeau ✓
@JustinTrudeau



J'offre mes meilleurs vœux aux musulmans au Canada et à travers le monde qui célèbrent l'Aïd al-Adha et la fin du Hadj. Aïd Moubarak!

[Translate Tweet](#)

